

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =
Association Suisse des Professeurs d'Université

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten

Band: 9 (1983)

Heft: 4

Artikel: Les universités européennes à l'approche de l'an 2000

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-894258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les universités européennes à l'approche de l'an 2000

Une conférence sur "les universités européennes à l'approche de l'an 2000" se tiendra à Strasbourg du 7 au 9 novembre 1983, sous l'égide du Conseil de l'Europe. Des représentants des universités et de l'économie, des scientifiques et des hommes politiques s'efforceront, en partant de l'analyse du développement de l'université au cours des dernières décennies, d'élaborer des recommandations pour la politique universitaire et scientifique des années à venir. Des documents émanant de quatre groupes de travail et consacrés à différents thèmes sont d'ores et déjà disponibles. Ils fourniront une base solide aux discussions. Nous reproduisons les conclusions du document de travail du quatrième groupe, rédigé par L.J. Melhuish, afin de familiariser nos membres avec quelques thèmes de réflexion de la conférence.

Die europäischen Universitäten im Hinblick auf das Jahr 2000

Vom 7. bis 9. November findet im Rahmen des Europarates in Strassburg eine Konferenz über "Die europäischen Universitäten im Hinblick auf das Jahr 2000" statt. Vertreter der Universitäten und der Wirtschaft, Wissenschaftler und Politiker werden versuchen, aus der Analyse der Entwicklung des Hochschulwesens in den letzten Dezennien Empfehlungen für die Hochschul- und Forschungspolitik der kommenden Jahre zu erarbeiten.

Schon vorgängig sind von vier Arbeitsgruppen Dokumente vorbereitet worden, die verschiedene Themen behandeln und den Diskussionen als solide Grundlage dienen sollen. Aus dem Arbeitspapier der Gruppe IV, redigiert von L.J. Melhuish, drucken wir hier die zusammenfassenden Schlussfolgerungen ab, um unsere Mitglieder mit einigen Gedankengängen der Konferenz vertraut zu machen.

LES UNIVERSITES EUROPEENNES A L'APPROCHE DE L'AN 2000

1. Les Universités et leurs étudiants

L'acceptation d'une approche centrée sur l'étudiant et répondant aux besoins des divers groupes d'étudiants requiert de la part des universités et des enseignants, y compris de ceux qui enseignent des disciplines non-professionnelles, une réaction positive et entraîne les conséquences suivantes:

- a. la nécessité pour les universités et le corps enseignant de réaffirmer l'intérêt qu'ils attachent à l'épanouissement personnel de leurs étudiants et au développement des valeurs morales, des capacités intellectuelles et des aptitudes non cognitives. Ils doivent aussi donner l'exemple en défendant les libertés intellectuelles de pensée et d'expression qui sont indispensables au développement des universités européennes;
- b. l'acceptation du concept d'"éducation formelle récurrente" permanente pour faire face à l'évolution constante et de plus en plus rapide, requérant l'élaboration d'un système cohérent d'éducation récurrente, auquel la formation initiale avant l'emploi soit organiquement raliée;
- c. les diplômés devront outre les compétences techniques, acquérir l'aptitude au raisonnement, une bonne culture et l'ouverture aux mathématiques; leur champ de connaissance devra dépasser les limites de leur discipline; ils devront acquérir les bases techniques larges dont ils auront besoin

dans leur discipline et qui constitueront un bon point de départ pour des cours supérieurs, des spécialisations, une certaine souplesse professionnelle et des cours de recyclage et de mise à jour après une expérience du monde du travail.

2. Les Universités et la collectivité

2.1. L'interdépendance étroite entre les universités et la société entraîne évidemment pour les établissements et le corps enseignant des conséquences qu'il est plus facile de méditer et d'exploiter quand il existe un large consensus au sein des établissements et de la collectivité sur la nature de leurs relations et leurs conséquences pour le rôle que doit jouer l'université, celui-ci suscitant nécessairement une tension créative entre les universités et les points de vues officiels. En tout cas, ce consensus devrait:

- a. encourager une attitude positive chez les enseignants universitaires pour qu'ils identifient les besoins de la collectivité et étudient comment mieux y répondre ainsi que les conséquences pour les structures, la prise de décision et les modalités de liaison avec la collectivité;
- b. permettre que priorité soit donnée au rôle des universités dans la diffusion plus large des connaissances;
- c. encourager dans un esprit constructif l'adoption d'un esprit commercial;
- d. conduire à une réévaluation des priorités universitaires pour conférer plus d'importance aux responsabilités identifiées dans le présent document, à l'égard de la collectivité pour la sélection, l'évolution et la promotion du personnel universitaire et pour des possibilités telles que des nominations mixtes dans l'industrie ou des nominations d'enseignants provenant de l'industrie ou d'autres secteurs.

2.2. Les universités sont devenues presque totalement tributaires du budget de l'Etat bien que l'autonomie universitaire soit théoriquement inviolable, les niveaux de dotation de personnel et les décisions universitaires sur les programmes, par exemple, sont fonction des ressources de sorte que les moyens de financement influent sur les rapports entre les universités et les gouvernements. Dès lors qu'elle dépend entièrement du gouvernement, l'université n'est plus qu'un quémandeur qui doit s'adapter aux politiques émanant de celui-ci. Les fonds privés peuvent lui conférer une certaine indépendance. L'adoption d'un esprit commercial par les universités peut sembler déplaisante mais, en cas de succès, elle prouve aux gouvernements et à la société l'importance et la valeur de la contribution de l'université. Cette question doit être débattue publiquement et son examen devra comporter une évaluation objective des dangers qui en résultent pour l'autonomie universitaire et les valeurs morales, ainsi que des moyens d'y parer.

3. La dimension internationale

Toute définition des rôles de l'université doit tenir compte de la nature universelle de la connaissance et de la portée politique de sa dimension internationale, de façon que les gouvernements et les universités en évaluent l'importance et les conséquences pour la communauté mondiale. Cette affirmation peut être le point de départ d'une politique positive des universités concernant leur rôle international, qui envisage notamment:

- a. la libre circulation des universités et des idées, avec recours à l'informatique;
- b. le moyen de concevoir des projets en coopération avec le Sud en dépit des problèmes financiers qui se posent en Europe;
- c. dans le cadre du Conseil de l'Europe, la possibilité de:
 - i. lancer des projets pour améliorer la rentabilité de la coopération avec le Sud, en gardant à l'esprit les liens

- linguistiques entre de nombreux Etats membres et l'Amérique latine, une grande partie de l'Afrique, les autres pays du Sud;
- ii. collaborer pour diffuser les bénéfices des progrès des techniques de l'information;
 - iii. envisager de poursuivre la collaboration pour venir à bout des problèmes spécifiques affectant le développement équilibré en Europe.

4. Propositions de questions à discuter lors de la Conférence

4.1. L'approche centrée sur l'étudiant

La Conférence reconnaît-elle la nécessité pour les universités d'affirmer une approche de l'enseignement centrée sur l'étudiant, dans le contexte de la formation continue et accepte-t-elle les implications de cette approche? La discussion pourrait porter sur les points suivants:

- a. l'examen des objectifs d'enseignement, y compris la formation traditionnelle de l'homme complet et la préparation complémentaire au monde du travail;
- b. la possibilité de répondre aux exigences de l'étudiant moyen par un programme multidisciplinaire et axé sur la solution des problèmes;
- c. la responsabilité des universités dans la formation de l'élite intellectuelle;
- d. comment l'enseignement supérieur peut-il répondre aux besoins des nouveaux groupes d'étudiants âgés dans les cycles d'études ordinaires et des étudiants ayant déjà travaillé, sans qu'il en résulte une baisse de niveau;
- e. comment prévoir des dispositifs souples permettant le passage entre les cycles d'études et les institutions en accordant des crédits pour les qualifications complètes et partielles;
- f. les possibilités de coopération et l'emploi de techniques nouvelles pour l'élaboration des cours;

- g. la mise en place de services efficaces d'orientation scolaire et professionnelle appuyés par une information adéquate;
- h. les apports de la coopération internationale au sein du Conseil de l'Europe, intergouvernementale ou institutionnelle, permettent-ils de mieux répondre aux besoins des étudiants?

Conséquences pour le corps enseignant d'une approche centrée sur l'étudiant

- a. souci permanent de l'épanouissement personnel des étudiants, par l'exemple et par l'enseignement des libertés intellectuelles de pensée et d'expression;
- b. dévouement à l'objectif de la préparation des étudiants au monde du travail, impliquant des contacts avec le monde du travail pour assurer la répercussion des informations dans le programme;
- c. liaison entre la qualité de l'enseignement et la participation des enseignants à la recherche.

Les relations entre les universités et la communauté

- a. nécessité de réaffirmer l'interdépendance des universités et des communautés dont elles sont issues comme point de départ d'une politique visant à développer ces relations;
- b. intérêt de mieux faire connaître, au sein des Etats du Conseil de l'Europe, les réponses les plus positives apportées aux besoins de la collectivité, en particulier en ce qui concerne l'industrie et la création d'entreprises et de produits nouveaux;
- c. avantage de l'esprit d'entreprise pour définir les besoins de la collectivité et y répondre, avec ses conséquences pour l'autonomie, les structures et le personnel universitaire.

Le besoin, indiqué par la Conférence de l'OCDE, d'une assimilation et d'une synthèse des connaissances et de leur transmission à la collectivité, en vue de leur exploitation effective

se prête-t-il à une initiative du Conseil de l'Europe?

4.5. La dimension internationale

Etant donné les problèmes de financement que connaissent à l'heure actuelle les universités, est-il nécessaire de réaffirmer la dimension internationale de l'enseignement supérieur comme point de départ d'une politique visant à:

- a. la libre circulation des universitaires et des idées, notamment dans l'exploitation de l'informatique;
- b. la coopération au sein du Conseil de l'Europe en vue d'améliorer la rentabilité de la collaboration avec les pays du Sud;
- c. la poursuite de la coopération entre les universités des Etats membres pour "un développement équilibré en Europe";

4.6. Les progrès à réaliser

- a. Etant donné le besoin urgent de clarifier les rôles des universités et d'obtenir sur ce point un consensus du public, comment introduire ce débat à l'intérieur et à l'extérieur des universités?
- b. le besoin de reconstruire les modalités d'évaluation de la contribution complémentaire du corps enseignant aux différentes fonctions de l'université;
- c. la clarification des rôles est la condition préalable à une action efficace et au soutien de la vitalité des institutions. Cependant quels changements peuvent s'avérer nécessaires dans le processus de prise de décisions au sein des établissements?
- d. la nécessité d'une meilleure gestion des ressources dans les établissements.